Crise : Edmond Maire en quête de « nouvelles solidarités »

EDMOND MAIRE a publié dans *Syndicalisme* du 3 décembre 1981 un très long article qui constitue une charge frontale contre l'opposition dans la CFDT et aussi contre les luttes menées dans de nombreux secteurs pour les 35 heures et les salaires. Il dénonce les *« slogans simplistes du type : les patrons peuvent payer »* ou les *« positions maximalistes apparemment alléchantes du type : la loi doit nous donner les 35 heures tout de suite, avec création d'emplois correspondants et le maintien intégral du salaire »*.

Il y a mieux à faire, écrit Maire, *« que de nous laisser intimider par des slogans, par des attitudes sclérosées, par la facilité de ceux qui prétendent construire le socialisme sans effort »*. Il indique un difficile chemin bordé de ronces. Il ne s'agit malheureusement pas de la parabole de l'Evangile mais de la politique de la CFDT. Quelle est-elle, au fait ? Maire rejette la défroque de l'indépendance syndicale en respectant la décision du gouvernement, par exemple, quand ce dernier se refuse à contraindre les patrons par la loi. Les travailleurs ont voté PS-PC pour que ça change. Pas Maire, semble-t-il.

Les patrons conservent le pouvoir économique et le contrôle sur les leviers essentiels de l'Etat. Une mobilisation sociale unitaire est nécessaire pour les faire reculer. Mais cela, Maire ne le fait pas non plus.

Par cet article, le secrétaire général de la CFDT donne le coup d'envoi au congrès confédéral de Metz en mai 1982... Ils situe d'emblée les enjeux. A son habitude, lorsque sa politique soulève de multiples résistances et une forte opposition dans les rangs de la CFDT, il aborde le problème de front en contraignant les contestataires à répondre au plus haut niveau politique, ou à s'incliner.

Maire veut faire payer les travailleurs

En affirmant que *« nous devons d'abord modifier en notre faveur la répartition salaires-profits »*, Maire se couvre d'une bien légère protection de langage. Comment imposer cette nouvelle répartition ? Par quels moyens ? Il n'en dit mot. Par contre, il explique longuement à quoi les travailleurs doivent renoncer d'emblée.

L'emploi ? Les travailleurs doivent le payer car *« il est souvent impossible d'assurer à la fois une importante réduction du temps de travail avec la création d'emploi correspondante et une compensation intégrale du pouvoir d'achat. »* Il relance l'idée d'un impôt chômage sur les fonctionnaires, présenté comme une mesure pédagogique de conscientisation : *« La perspective de voir les dégâts du chômage se concrétiser dans la feuille de paie mensuelle rend présente à chacun une réalité dont il préfèrerait s'extraire. »* Il prend à revers les travailleurs des banques, des assurances, de la Fonction publique, en affirmant qu'il est *« évident qu'on ne peut accepter de restreindre l'ouverture des services publics au fur et à mesure de la réduction du temps de travail »*. Pire : *« Il n'est pas acceptable que les salariés de ces secteurs imposent des contraintes supplémentaires à d'autres ou prônent le développement d'un simple rapport écrit ou informatisé entre les services publics et l'usager. »*

Voulant ignorer le pillage dont la Sécurité sociale est la proie, Maire ose écrire que *« notre système de protection sociale est entré dans une impasse structurelle qui tient au fait qu'en cette période de croissance ralentie, les dépenses sociales croissent nettement plus vite que la richesse nationale. »* Il n'hésite pas à prendre le relais de Barre en tentant de culpabiliser les travailleurs « protégés » : *« Qui s'exprime dans nos congrès ? Ni les chômeurs, ni les femmes en situation de sous-emploi, bien peu de travailleurs à statut précaire notamment les jeunes, ou des salariés des entreprises sous-traitantes dans les PME ou payés au SMIC. Or, c'est d'abord la situation de tous ceux-là qu'il faut améliorer. »*

Crise de la solidarité sociale, ou crise du capitalisme ?

Il faut tisser, explique le secrétaire général de la CFDT, de nouvelles solidarités pour faire face aux dégâts de la crise (mais il semble ignorer que ces dégâts sont le résultat des coups portés par les patrons aux salariés) et faire résolument face à la *« montée des corporatismes »*, qui affecte selon lui aussi bien les travailleurs à statut que les VRP, les paysans, les professions libérales ou les patrons de PME. Maire est catégorique : *« Un certain nombre de salariés se mettent en boule sur les acquis de leur catégorie ou de leur profession, refusant de hisser leur vision à la hauteur des défis posés au salariat dans son ensemble. La lutte syndicale organisée sur cette base n'est plus alors une lutte de classe, même si elle est vigoureuse, mais s'apparente à celle d'un groupe de pression. »*

Ceux qui ont lutté ces derniers mois contre les empiètements pa-

tronaux se reconnaîtront aisément et avec quelque stupeur. Ils apprécieront pour ce qu'il est ce langage « syndical » qui leur tire dans le dos. Ils savent en tout cas que leurs patrons ne se laisseront pas amadouer par la force morale d'une classe ouvrière communiant dans le sacrifice accepté de ses acquis !

Ennemi désigné le « corporatisme » (c'est-à-dire les revendications) perd de vue *« l'intérêt général »*. Quel est donc ce Dieu, auquel il faut consentir ? Maire le révèle en polémiquant avec les partisans d'une loi des 35 heures, qui *« se gardent bien de dire les conséquences désastreuses sur l'emploi dans de nombreuses entreprises qui découleraient d'une mesure brutale sans qu'aient été réunies les conditions de sa réussite, notamment par rapport à la concurrence nationale et internationale. »* L'intérêt général est donc celui du capitalisme national. Le secrétaire général de la CFDT invite les « corporatistes » notoires et autres travailleurs à s'incliner devant ses exigences.

Ce « corporatisme » ouvrier participe, selon Maire, du « type de développement » qui a conduit à la crise actuelle. Type de développement « productiviste », lié à une démarche de « recours à l'Etat » pour satisfaire et garantir les revendications. Pour la direction CFDT, il s'agit-là d'une attitude fondamentalement réactionnaire puisque la sortie de la crise implique un « nouveau type de développement » et un comportement d'autoprise en charge face à l'Etat. Ainsi, le discours sur l'unité de classe à reconstituer contre les « corporatismes » ouvriers trouve-t-il son fondement « théorique » dans l'introduction d'une division purement idéologique entre « productivistes étatiques » d'un côté et « antiproductivistes décentralisateurs » de l'autre. Cette même division du mouvement ouvrier entre une « culture centralisatrice » et une « culture autogestionnaire » a été défendue avec éloquence par Rocard et son courant dans le PS.

Le « nouveau type de développement » censé conduire à la sortie de la crise demeure dans le cadre de l'économie capitaliste et du sacro-saint Etat bourgeois dont on refuse de trop s'approcher pour mieux le respecter. Ce « nouveau type de développement » se résume à deux choses :

— une systématisation des relations contractuelles à tous les niveaux avec le patronat, et dans toutes les sphères de la vie économique et sociale ;

— un effort du mouvement ouvrier afin qu'il maîtrise sur lui-même les effets de la crise (c'est-à-dire les coups des patrons) et désamorce les éléments explosifs de désagrégation et de tension sociale.

A l'usage du mouvement syndical, cette thèse est celle du salut de la société (capitaliste) grâce à l'abnégation et au sens de « solidarité » de la classe ouvrière.

En échange, les patrons sont invités à concéder un certain nombre de « pouvoirs » (pouvoir de négocier essentiellement) dans l'atelier, le service, l'entreprise. Comment ces « pouvoirs » peuvent-ils être conquis (curieusement, Maire les attend de la loi...)? Quelle serait leur réalité hors de la lutte ? Comment rendraient-ils possible une influence sur les investissements et la nature des productions ? Quand ces choix sont dictés par les banques, quand la recherche du profit maximum et la concurrence imposent aux patrons une brutale politique de rationalisation, nous nageons en pleine utopie.

La notion même de « type de développement », empruntée aux experts bourgeois, escamote la réalité de la crise du capitalisme. Plus de deux millions de travailleurs sont en France rejetés hors du processus de production, des dizaines de millions le sont dans les métropoles impérialistes, des centaines de millions d'êtres humains sont condamnés à la misère la plus extrême et à la mort dans le tiers monde (les pays dominés). Et la direction de la CFDT s'efforce de nier la crise actuelle comme crise du système capitaliste !

Maire appelle les travailleurs à l'austérité comme s'il y avait pénurie, alors qu'il y a surproduction, sous forme de stock et de capacités excédentaires de production énormes dans l'industrie.

Il refuse de s'en prendre aux patrons quand les masses considérables de capitaux sont inemployées, orientées vers la spéculation. Le sous-investissement demeurera tant que les conditions d'un relèvement des taux de propaux pays capitalistes — dont les forces sont considérables — n'aura pas subi une défaite majeure et écrasante. C'est dans ces conditions que Maire vient faire la morale aux travailleurs. Il prêche le renoncement et le partage des conséquences de l'exploitation, sous prétexte qu'il y a toujours plus exploité que soi !

Quand pour la première fois en France le pouvoir d'achat ouvrier a reculé, il érige l'abandon des positions en principe stratégique : *« Contrairement au passé, dans la situation d'aujourd'hui, ce n'est pas en développant prioritairement les avantages des salariés les mieux placés que les autres progresseront le plus. A l'inverse, l'amélioration de la situation des plus mal lotis est une condition impérative de l'avance ultérieure de tous. »*

Développer un rapport de forces interprofessionnel à partir des secteurs les plus forts permettrait pourtant de créer de meilleures conditions de mobilisation et d'unité de tous les secteurs du salariat. Pourquoi Maire rejette-t-il cette tactique éprouvée pour une approche nouvelle aux résultats plus qu'hypothétiques ? S'il s'entête, il finira par convaincre le travailleur actif, privé par ses directions d'une véritable issue collective, que le chômeur ou le précaire sont utilisés contre lui.

La nécessité du socialisme

L'unité de la classe ouvrière, classe diversifiée et hétérogène comme toutes les classes sociales, ne peut se construire que dans la lutte pour ses besoins fondamentaux contre l'exploitation. Elle inclut la bataille pour l'unité d'action permanente des orga-

ABONNEMENTS

nisations ouvrières, dont Maire ne dit mot.

Après la victoire politique du 10 mai, suite à des années de plans Barre et de montée du chômage, la volonté de changement se traduit dans une exigence générale : c'est maintenant aux patrons de payer, pas aux travailleurs. Maire lui-même reconnaît qu'en France il existe une *« concentration extraordinaire du patrimoine et des fortunes entre un petit nombre de grands possédants »*. Mais c'est pour ajouter : *« Gardons les yeux ouverts : même avec une réforme ambitieuse du type de celle que veut la CFDT, maîtrisant les profits et limitant les revenus nets après impôts à dix fois le SMIC, nous ne dégagerons pas les ressources suffisantes pour financer les investissements nécessaires au rétablissement du plein emploi. »*

Cet aveu devrait amener Maire à repenser le programme de la CFDT dont l'efficacité est reconnue comme nulle (que veut dire *« maîtriser les profits »* si l'on ne s'attaque pas au secret bancaire et commercial, et en définitive à la propriété ?). Mais non. L'inadéquation reconnue du programme sert à oublier la *« concentration extraordinaire du patrimoine »*.

Les besoins fondamentaux des travailleurs se concentrent en des revendications qui, portées par des mobilisations massives, entrent directement en contradiction avec le fonctionnement du système capitaliste et posent comme perspective immédiate la reconstruction de l'économie sur d'autres bases que le profit, la transformation socialiste de la société.

Ainsi en est-il de la défense du pouvoir d'achat par l'échelle mobile des salaires ; du partage réel du temps de travail par les 35 heures avec embauche correspondante et contrôle des travailleurs sur les cadences et les conditions de travail ; de la nationalisation sans indemnité des principaux pôles d'accumulation du capital et de la mise sur pied d'un plan de résorption du chômage orienté vers la satisfaction des principaux besoins sociaux ; du veto ouvrier sur les licenciements.

Ces revendications jettent un pont entre la situation actuelle et la société de demain. Elles se combinent à des revendications immédiates dont certaines s'opposent à l'éclatement de la classe ouvrière et dont on peut s'étonner que Maire, si préoccupé de cette question, ne parle pas : l'unification des statuts ouvriers, l'embauche et la titularisation des auxiliaires, intérimaires, temporaires. L'intégration des travailleurs des PME au personnel des groupes industriels pour qui ils travaillent en réalité, via la sous-traitance. Le rejet du temps partiel et de l'aménagement patronal du temps de travail.

« La lutte de classe, c'est sérieux », écrit Maire dans son article. Nous sommes tout disposés à le croire, et l'invitons à prendre lui-même très au sérieux l'expérience du mouvement ouvrier : les travailleurs polonais ont montré qu'ils pouvaient construire Solidarité, développer leurs conseils d'usine et contester aux bureaucrates la gestion de la société. Est-ce simpliste, est-ce démagogique, camarade Maire, d'affirmer que la classe ouvrière des pays capitalistes peut et doit en faire autant ?

Michel Thomas

abonnement

Profitez de la campagne d'abonnement d'essai coup : ROUGE-CRITIQUE COMMUNISTE, pour trois mois : 90 FF.

Abonnement séparé pour CRITIQUE COMMUNISTE :
1 an : 100 FF

Abonnement séparé pour ROUGE :
1 an : 230 FF (étranger, 320 FF).

Chèque à l'ordre de PEC, 2, rue Richard-Lenoir, 93100 Montreuil.

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

.....

.....

CAHIERS LEON TROTSKY

Au sommaire des prochains numéros des *Cahiers*, vous trouverez :

Dans le n° 9 sur la France :

— **Des études** : de Gérard Roche sur la rupture Trotsky-Rosmer en 1930, de Pietro Massina sur l'affaire Feroci en 1933 à Paris, de J.-P. Joubert sur Trotsky et le Front populaire, de Michel Dreyfus sur les féministes trotskystes et pacifistes sous le Front populaire, de Pierre Broué sur la « réconciliation » de Trotsky avec Raymond Molinier, de Pierre Frank et Raymond Molinier sur la crise du mouvement trotskyste en France avant la guerre, de Gilles Vergnon sur l'histoire du PCF.

— **Des documents inédits** : de Gilbert Serret sur la Fédération unitaire de l'enseignement, le p.v. du SI où est discutée la question du Front populaire, le p.v. de l'entrevue entre Trotsky, Jacques Desnots et Raymond Molinier, le rapport sur la France de Marcel Hic et Yvan Craipeau en août 1940.

— **Des notes de lecture**

Dans le n° 10 sur l'Espagne :

— **Des études** : de J. Gutierrez-Alvarez sur les péripéties de Trotsky en Espagne, de J. Cavignac sur les troskystes espagnols durant la guerre civile, de Pelai Pagès sur le même sujet, de Pierre Broué sur la mission d'Erwin Wolf à Barcelone en 1937, de Javier Maestro sur le PCE et le trotskysme.

8 Des chroniques : de F. Manuel Aranda sur les Amis de Durruti, de M. Blanco Rodriguez sur le livre que Trotsky n'a pas écrit.

— **Des documents** : 20 lettres d'Espagne de Trotsky, quatre lettres de Moscou à Alma-Ata d'Andrès Nin, des lettres de G. Munis, le journal d'Espagne de Fenner Brockway, la rupture avec le stalinisme de Liston M. Oak, la visite au POUM de Madrid de Ramon Bréa, Andrès Nin, orateur de Mary Low.

— **Des comptes rendus d'ouvrages**

Dans le n° 11 sur l'Amérique latine :

— **Des études** : de Pierre Broué sur le mouvement trotskyste en Amérique latine, d'Olivia Gall sur *Clave*, outil politique de Trotsky, de Humberto Valenzueal sur la Izquierda communista chilienne, de Enrique Espinoza sur Trotsky devant les écrivains.

— **Des témoignages** : d'Octavio Fernandez sur comment Trotsky obtint le visa mexicain, de Mateo Fossa sur ses rencontres avec Trotsky, de Fulvio Abramo sur la construction de la IVe Internationale en Amérique latine.

— **Des documents** : trois lettres de Trotsky à la section mexicaine, un texte sur les débuts de l'opposition en Argentine, un texte de C. Capablanca sur la crise politique et les courants liquidateurs à Cuba en 1933-1935, le projet de programme pour l'alliance ouvrière de la LCR du Brésil, un texte de Jorge Norte sur la gauche communiste chilienne.

Dans le n° 12 sur les partis socialistes

— **Des études** : de Pierre Broué sur la Jeunesse socialiste d'Espagne de 1934 à 1936, de John Archer sur les trotskystes et l'entrée dans le Labour Party, de J.-P. Joubert sur l'entrée des trotskystes dans le parti socialiste américain, de Catherine Legein et D. Gérardin sur la sortie des trotskystes du parti socialiste en Belgique, de Michel Dreyfus sur le rôle du SAP dans le tournant du bureau de Londres vers le Front populaire, de Roland Lewin sur le Bund, de J.-J. Ayme sur la crise des Jeunesses socialistes en France en 1944-48, etc.

Un abonnement valable jusqu'au 31 janvier 1982 au prix — très bas — de 100 F les quatre numéros.

BULLETIN D'ABONNEMENT POUR LES NUMEROS 9, 10, 11, 12

NOM ..... PRENOM .....
ADRESSE .....

P.S. : Tous les amis qui se réabonnent dans le cadre de cette proposition auront la possibilité de compléter leur collection aux prix exceptionnels suivants : CLT 1 et 2 : 15 F ; CLT 3 : 25 F ; CLT 4 et 5 : 15 F ; CLT 6 : 25 F ; CLT 7/8 : 30 F.
Je désire recevoir les numéros suivants :

Bulletin à retourner à : JEAN-PAUL JOUBERT — C.L.T. 2, UE BAYARD 38000 GRENOBLE — FRANCE, accompagné du règlement par chèque bancaire ou virement postal.